AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE n°534 AD

EDITION DE LA STATION *"des Pays de la Loire"*
Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

GRANDES CULTURES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative rue Dupetit-Thouars. 49043 ANGERS CEDEX
Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

• ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

Régisseur des recettes DDA
C.C.P 8604-02 D NANTES

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant J. THIAULT n° 534 AD

BULLETIN N° 15 D'AOUT 1981 - TOUS DEPARTEMENTS .... *P 1*

COLZA

A - TRAITEMENT DES SEMENCES DE COLZA -

Le traitement des semences a pour but de protéger les graines, puis les jeunes plantules, jusqu'au stade une feuille, contre des cryptogames et des insectes. Suivant les besoins, on fera donc intervenir des fongicides ou des insecticides.

Le traitement des semences est délicat et, en conséquence difficile à réaliser à la ferme ; c'est la raison pour laquelle la plupart des agriculteurs préfèrent utiliser des semences préalablement traitées.

1) - Fongicides : l'une des matières actives suivantes peut être utilisée :

Matières actives	*Dose de matière active en grammes par quintal de semences*	*Cryptogames combattus*
organo-mercurique	*3,75 g*	*Phoma - Alternaria*
captane	*120 g à 240 g*	*Alternaria*
oxyquinoléate de cuivre	*37,5 g*	*Alternaria*
thirame	*120 g à 240 g*	*Phoma - Alternaria*

2) - Insecticides

Pour protéger les jeunes plantules contre les attaques de la grosse altise, il convient de traiter les semences avec soit :

- *mercaptodimethur (Mesurol), à la dose de 25 g. de matière active par kg de semences.*
- *lindane, à la dose de 50 g. de matière active par kg de semences.*

Toutefois, dans les régions régulièrement et gravement infestées par la grosse altise, il est préférable de traiter le sol, en localisation, à l'aide d'un épandeur de microgranulés, car les traitements en localisation assurent une protection plus efficace et plus longue.

On peut alors utiliser, l'un des produits suivants :

- *carbofuran (Curater) : 600 g. de matière active/ha.*
- *thiofanox (Décamox 5G) : 450 g. de matière active/ha.*
- *terbuphos (Counter 2G) : 200 g. de matière active/ha.*

B - MESURES PROPHYLACTIQUES CONTRE LES DIVERSES MALADIES

Pour limiter la conservation et l'extension des diverses maladies (phoma, alternaria), il est indispensable d'enfouir les restes des anciennes cultures, avant la levée des nouveaux semis de colza.

.../...

15

Cet enfouissement a pour but d'éliminer les organes de conservation de ces cryptogames. Il doit être soigné et précédé d'un broyage des restes de récolte.

Il est souhaitable qu'il soit généralisé, car une parcelle, non ou mal retournée, peut contaminer les cultures voisines.

C - LUTTE CONTRE LES LIMACES

Dans nos régions de l'Ouest, les limaces sont responsables, chaque année, de dégâts, parfois très importants.

Dès la levée des colzas, il convient donc d'assurer une surveillance attentive, en particulier en recherchant les limaces sous les pierres et les mottes. On peut également épandre quelques poignées de granulés anti-limace, et noter ensuite la présence de leurs cadavres.

Si le traitement se révèle nécessaire, on utilisera des appâts, sous forme de granulés à base soit de :

- *métaldéhyde à 5 %, à raison de 15 à 30 kg./ha.*
- *mercaptodimethur à 4 %, (Mesurol anti-limaces), à raison de 3 kg/ha.*

POMME DE TERRE

MILDIOU - Sur les pommes de terre tardives encore en végétation, non destinées à un proche arrachage et non récemment protégées, il convient d'effectuer un nouveau traitement.

Il est rappelé que le défanage est indispensable dans les parcelles dont le feuillage a été touché par la maladie.

Les produits homologués sont les suivants :

- *chlorate de soude : 20 à 30 kg/ha.*
- *dinosèbe : 2500 g/ha.*
- *diquat : 1000 g/ha.*
- *D.N.O.C. huileux : 5200 g/ha.*

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 27 AOUT 1981